Informations de base		
1998/0291(CNS)	Procédure terminée	
CNS - Procédure de consultation Règlement		
Conservation des ressources de pêche: protection des juvéniles d'organismes marins		
Modification Règlement (EC) No 850/98 1996/0160(CNS)		
Subject		
3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche		

Acteurs principaux					
Parlement européen	Commission au fond Rapp		apporteur(e)		Date de nomination
	PECH Pêche				
Conseil de l'Union	Formation du Conseil		Réunions	Da	te
européenne	Affaires économiques et financières ECOFIN		2160	19	99-02-08

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
14/10/1998	Publication de la proposition législative	COM(1998)0570	Résumé
16/11/1998	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
26/11/1998	Vote en commission		
08/02/1999	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
08/02/1999	Fin de la procédure au Parlement		
12/02/1999	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques		
Référence de la procédure	1998/0291(CNS)	
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation	
Sous-type de procédure	Note thématique	
Instrument législatif	Règlement	
Modifications et abrogations	Modification Règlement (EC) No 850/98 1996/0160(CNS)	
Base juridique	Règlement du Parlement EP 52-p1	

	CE avant Amsterdam E 043	
État de la procédure	Procédure terminée	
Dossier de la commission	PECH/4/10550	

Portail de documentati	OII			
Commission Européer	nne			
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base lég	jislatif	COM(1998)0570 JO C 337 05.11.1998, p. 0008	14/10/1998	Résumé
Autres Institutions et o	rganes			
Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES1439/1998 JO C 040 15.02.1999, p. 0011	02/12/1998	

Informations complémentaires			
Source	Document	Date	
Commission européenne	EUR-Lex		

Acte final	
Règlement 1999/0308 JO L 038 12.02.1999, p. 0006	Résumé

## Conservation des ressources de pêche: protection des juvéniles d'organismes marins

1998/0291(CNS) - 14/10/1998 - Document de base législatif

OBJECTIF: modifier le règlement 850/98/CE portant sur la protection des juvéniles d'organismes marins afin de corriger certaines erreurs rédactionnelles dans le règlement. CONTENU: Le 30 mars 1998, le Conseil des ministres arrêtait le règlement 850/98/CE visant à la conservation des ressources de pêche par des mesures techniques de protection des juvéniles d'organismes marins. Peu après l'adoption de ce règlement et sa publication, il est apparu que ce texte normatif long et techniquement complexe était entaché d'omissions, d'erreurs et de lacunes rédactionnelles. En modifiant ce règlement, la présente proposition vise à remédier à ces imperfections (principalement redéfinition des limites de pêche de certains Etats membres et révision de la méthode prévue pour déterminer la taille d'une araignée de mer).

## Conservation des ressources de pêche: protection des juvéniles d'organismes marins

1998/0291(CNS) - 08/02/1999 - Acte final

OBJECTIF: modifier le règlement 850/98/CE portant sur la protection des juvéniles d'organismes marins afin de corriger certaines erreurs rédactionnelles dans le règlement. MESURE DE LA COMMUNAUTE: Règlement 308/1999/CE du Conseil modifiant le règlement 850/98/CE visant à

la conservation des ressources de pêche par des mesures techniques de protection des juvéniles d'organimes marins. CONTENU : Le présent règlement vise à apporter des modifications rédactionneles à certaines parties du texte du règlement 850/98/CE. Il s'agit en particulier de redéfinir les limites de pêche de certains États membres et de revoir la méthode prévue pour déterminer la taille d'une araignée de mer. ENTRÉE EN VIGUEUR : 19.02.1999. Le règlement est applicable à compter du 01.01.2000.

## Conservation des ressources de pêche: protection des juvéniles d'organismes marins

1998/0291(CNS) - 13/01/1999 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé le règlement visant la conservation des ressources de pêche par des mesures techniques de protection des juvéniles d'organismes marins (procédure sans rapport).